

Le président du SFB Romandie remercie le comité, l'administratrice Madame Gianella et les formateurs qui dispensent les cours interentreprises tout au long de l'année.

La section SFB Romandie est en mesure de réaliser ses nombreux projets uniquement grâce à la collaboration étroite qui prévaut depuis des années entre ses organes de décision.

Le thème principal des activités 2018 a été lié à l'adaptation des structures existantes en suisse romande pour les mettre à niveau avec celles de l'association faitière suisse SFB.

Cela a conduit à une refonte des statuts, à la création de la section romande SFB Romandie, à l'élection d'un comité et à l'admission de membres.

L'évolution réjouissante du nombre d'apprentis en formation nous a aussi contraint de trouver des locaux de taille et d'équipements adaptés. C'est en février 2018 que nous avons pris possession de nos nouvelles installations dont les coûts ont été entièrement financés par les réserves liées aux formations d'adultes.

L'ordonnance de formation de 2007 a permis à une première classe d'apprentis de suivre les cours à l'école professionnelle du CEPM à Morges. Avec l'ouverture en 2018 d'une classe à Genève, ce sont maintenant l'ensemble des apprentis des six cantons romands qui peuvent suivre les cours des branches professionnelles à proximité de leur lieu de domicile.

Le comité du SFB Romandie est représenté dans le comité central du SFB Suisse, dans la commission de qualité et de développement du métier ainsi que celle de la préparation des procédures de qualification, dans la commission nationale des cours interentreprises ainsi que dans le collège de la nouvelle révision en cours de l'ordonnance de formation des agents d'exploitation.

Je me plais à relever l'excellente collaboration qui prévaut avec nos collègues de suisse alémanique dont la motivation principale permanente consiste à s'assurer que la structure de tous les éléments de formation conduise à l'employabilité et aux besoins du marché des apprentis au bénéfice d'un certificat fédéral.

En collaboration avec l'association faitière SFB, les travaux suivants ont été traités avec succès durant l'année 2018 et pour certains continuent sur 2019:

- ✓ Equipement et déménagement des locaux de cours interentreprises
- ✓ Lancement de la section SFB Romandie et validation des statuts
- ✓ Protection des jeunes au travail, mise en œuvre en 2018
- ✓ CNC Cadre National de Compétence – Règlement mis en œuvre en 2018
- ✓ Statuts de l'association faitière SFB traduits en français et affichés sur le site
- ✓ Procédure d'examen du CFC 2018 selon la nouvelle ordonnance de formation
- ✓ Procédure d'examen du 2ème examen AFP 2018 selon la nouvelle ordonnance
- ✓ Traduction en français des supports pédagogiques de l'AFP en français
- ✓ Création et mise à disposition de dépliants AFP et CFC pour les salons des métiers

- ✓ Obtention de la reconnaissance d'utilité publique du SFB Romandie
- ✓ Refonte du site internet du SFB Romandie
- ✓ Participation aux séances de la commission nationale des cours interentreprises
- ✓ Mise sur pied de la commission des Cours InterEntreprises et élaboration des directives de fonctionnement de cet organe.
- ✓ Journées de formation pour les formateurs en entreprise dans les cantons du Jura, Neuchâtel, Fribourg et Vaud.
- ✓ Participation dans le groupe de travail pour la révision de l'ordonnance de formation des agents d'exploitation.

De nombreux défis nous attendent pour l'année 2019 dont la réalisation assurera l'évolution harmonieuse de ce métier.

J'en profite pour remercier tous les enseignants dans les écoles professionnelles, dans les cours interentreprises ainsi que les formateurs en entreprise qui s'engagent sans compter pour assurer la crédibilité de ce métier.

C'est un privilège qui nous est offert de participer activement à ce développement mais aussi une responsabilité de répondre aux attentes des apprentis qui nous sont confiés.

André Narbel

Président SFB Romandie